Primes, salaires, revenus : plus d’égalité et plus de justice !

Le monde d’aujourd’hui

Difficultés pour vivre, précarité, inégalités de salaires, de revenus, discriminations contre les femmes, contre les personnes victimes du racisme. Nous sommes nombreux et nombreuses à subir ces injustices. Avec la crise sanitaire et économique :

• Il y a plus de personnes dans **la précarité** : les mesures de prolongement des droits au chômage ne résolvent pas la situation de ceux et celles qui ont très peu pour vivre.

• **Le chômage partiel**, s’il permet de garder un revenu de remplacement (en moyenne 84 % du salaire net), ne permet pas, sauf jusqu’à hauteur du SMIC ou en cas de maintien de la totalité du salaire par l’employeur, de garder un salaire en totalité.

Cela concerne tous ceux et celles qui sont éloigné·es du travail mais surtout ceux et celles qui ont des petits salaires, et qui perdent primes, pourboires, heures de nuit… Et puis certain·es sont privé·es de ce droit au chômage partiel et se trouvent simplement sans emploi.

• Il y a aussi tous ceux et celles qui n'ont pas arrêté de se rendre **sur leur lieux de travail**,
que leurs tâches soient indispensables à la société, ou que leurs
entreprises aient jugé qu'il fallait continuer à gagner de l'argent par
leur travail. Et souvent ce sont ceux et celles dont les métiers sont
traditionnellement peu valorisés dans la société ou dans leur entreprise.

Ce que fait le gouvernement

• Le gouvernement a annoncé le déblocage d'aides pour les familles en
grande précarité : 150 euros + 100 euros par enfant… "one shot" (en une
seule fois) et qui ne seront versés qu'en mai. Pour une crise qu'on
nous annonce durable, la plus grande récession depuis la deuxième guerre
mondiale, cela ne suffira pas. Notre système de protection sociale
permet de maintenir certains revenus, l'école et le travail parfois de
donner accès à des repas le midi. Mais tout cela est largement
insuffisant pour permettre aux familles et aux personnes de vivre
dignement dans cette période, surtout quand cette protection sociale est
attaquée de toutes parts.

• Macron dans ses discours a essayé de n'oublier personne ("merci,
merci, merci…"), mais rien de concret pourtant à part quelques

primes
sur le mode de celles qui avaient été versées suite aux mobilisations
des Gilets jaunes : (1500 pour les soignant·es directement exposé·es au
COVID 19, et 500 euros pour les autres soignant·es – c'est à pleurer-),
un encouragement à verser 1 000 euros, voire 2 000 sous réserve d'un
accord d'intéressement dans le secteur privé (aujourd'hui dans la grande
distribution toujours rien…), 1000 euros pour certain·es agent·es
publics de l'Etat et du Territorial "mobilisé·es",

• Revenons sur cette prime : c'est une prime à verser par les patrons
dans le privé qui le souhaiteront et dans certains cas dans le secteur
public. Elle sera défiscalisée et sans cotisations sociales, ce qui veut
dire qu'elle ne sera pas comptée comme salaire ni pour le calcul de la
pension. Il faut rappeler par ailleurs que de nombreux travailleurs et
travailleuses n'y avaient pas eu droit en 2019, de nombreux·ses
intérimaires en particulier.

• Dans la fonction publique, ces primes sans cotisations sociales et
défiscalisées seront attribuées et modulées sur des critères flous et
discriminatoires.

• Tout cela fait craindre par ailleurs que ces primes soient des
encouragements à accepter les risques de la maladie dans un

contexte où
les entreprises qui maintiennent du personnel sur les lieux de travail
sont loin d'appliquer correctement des mesures de sécurité.

On ne peut pas perdre sa vie à la gagner !

Nous soutenons **le versement de primes** faisant partie
du salaire pour tous ceux et celles qui auront été présent·es sur les
lieux de travail pendant cette période particulièrement difficile et
dangereuse. Pas au mérite, pas à la "gueule du client".

Ce critère est simple, il peut être appliqué par toutes les entreprises privées et tous les établissements publics. En même temps le
gouvernement doit faire appliquer le fait que les activités non-essentielles doivent être suspendues jusqu'à la fin du confinement.
Et ce que recouvrent les activités essentielles doit être discuté au
niveau national et dans les entreprises avec les syndicats.

• Nous exigeons **le maintien du salaire** en cas de chômage partiel et **le droit au chômage partiel** pour les salarié·es des entreprises d'intérim.

• Il ne suffit pas d'encourager à saluer tous les soirs les soignant·es et ceux et celles sans qui la vie dans la situation de
confinement serait impossible. Le fait d'exercer un travail essentiel à
la collectivité doit être **un critère reconnu dans les négociations salariales**
dans les entreprises comme dans les branches et la fonction publique.

Cela veut dire aussi la revalorisation des carrières et rémunérations des filières féminisées souvent invisibles, et qui ont montré toute leur utilité sociale dans la période de pandémie. Nombres de femmes, d'immigré·es trouveront ainsi une reconnaissance sociale et financière.

• Une des premières mesures doit être **l'augmentation du Smic**, dont le montant se répercute sur toutes les grilles de salaires. **Nous revendiquons le Smic à 1 700 euros nets et des augmentations uniformes de 300 euros pour toutes et tous.**

• La crise sanitaire va régresser, nous le souhaitons au plus vite, en revanche la crise économique et ses conséquences sociales vont continuer. Il faut des engagements clairs et des mesures sur la durée : **une suspension du paiement des loyers pour les personnes en difficultés dans les appartements ou les foyers, les résidences universitaires, un moratoire sur toutes les dépenses d'énergie, sur les agios des banques, des aides pour l'accès aux transports et à internet.**

Nous ne nous contentons pas de discours. Nous n'avons pas confiance en ceux et celles qui nous ont mené là où nous sommes. Nous n'avons pas confiance dans ceux et celles qui dirigent nos entreprises, engrangent les aides aujourd'hui en attente de plus d'exploitation, plus de profits, de distributions de dividendes demain. Il faut résolument inverser les priorités politiques

et
redistribuer les richesses. Pour reconstruire notre société émancipatrice fondée sur la justice et l’égalité : priorité à plus de
justice sociale, aux plus pauvres et précaires et revalorisation des
salaires des travailleurs et travailleuses !